



## **Règlement Trophée des Rois et Championnat Régional Centre 2022/2023**

### **1/ Présentation**

Le Trophée des Rois et le Championnat régional Centre de la saison 2022/2023 sont organisés sur 4 manches de Course en ligne (Classe I/II) de nage en eau vive.

L'ensemble des manches sont ouvertes aux femmes et hommes des catégories Cadets aux Masters.

1<sup>ère</sup> Manche : CHINON le 9 Octobre 2022

2<sup>ème</sup> Manche : BEAUGENCY le 22 Janvier 2023

3<sup>ème</sup> Manche : CHÂTEAUDUN le 12 Mars 2023

4<sup>ème</sup> Manche et Finale : GIEN le 2 Avril 2023

### **2/ Règlement**

Le règlement appliqué pour le trophée des Rois est celui de la Commission Nationale FFESSM Nage en Eau Vive concernant les points 1 – 2.1 – 3 – 4 – 5 – 6 – 8 – 10

Il est disponible sur le site web [www.eauvive-ffessm.com/reglements/reglement\\_competition.pdf](http://www.eauvive-ffessm.com/reglements/reglement_competition.pdf)

Chaque compétiteur devra présenter lors de son inscription une licence et une assurance en cours de validité ainsi qu'un certificat médical (CACI) avec la mention « Nage en eau vive y compris en compétition » de moins de 3 ans au jour de la manche.

En fonction des spécificités de chaque manche, l'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement et le signalera aux compétiteurs lors de la mise en ligne de son dossier d'inscription ou au plus tard lors du Briefing d'avant course.

### **3/ Classement**

#### 3.1/ Trophée des Rois :

Chaque manche donne lieu à un classement et à une affectation de points à chaque compétiteur.

Le classement est établi en fonction des temps, toutes catégories confondues (classement scratch).

Ces points sont utilisés pour le classement final du Trophée des Rois.

Le classement final qui aura lieu lors de la dernière manche à Gien, récompensera les 3 premières Femmes et les 3 premiers Hommes toutes catégories confondues.



Points par manche : Sur la base du classement scratch de la manche, le nombre de points marqués par compétiteur est de :

- 100 points au 1<sup>er</sup>
- 99 points au 2<sup>ème</sup>
- 98 points au 3<sup>ème</sup>
- ..... et ainsi de suite

À partir de la 99<sup>ème</sup> place, chaque nageur marque 1 point.

### 3.2/ Championnat Régional :

Le classement de ce Championnat est exclusivement réservé aux compétiteurs licenciés du comité Centre.

Chaque manche donne lieu à un classement et à une affectation de points à chaque compétiteur.

Ces points sont utilisés pour le classement final du Championnat Régional Centre.

Le classement final qui aura lieu lors de la dernière manche à Gien récompensera les 3 premières Femmes et les 3 premiers Hommes toutes catégories confondues.

#### Points par manche :

Nombre de points obtenus au classement scratch de la manche (tout compétiteur)

+ Nombre de points obtenus au classement scratch des compétiteurs du Comité Centre.

#### *Exemple :*

*Si Martin fini 10<sup>ème</sup> au scratch de la Manche (tout compétiteurs) et 2<sup>ème</sup> des compétiteurs de la région Centre, il marquera 91 points + 99 points soit un total de 190 points sur cette manche, comptant pour le Championnat Régional.*